

Annuaire régional d'Eurostat 2007



Annuaire régional d'Eurostat 2007

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007

ISBN 978-92-79-05078-7

ISSN 1681-9314

Numéro de catalogue: KS-AF-07-001-FR-N

(Publication imprimée: KS-AF-07-001-FR-C)

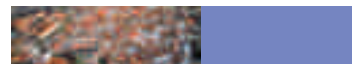
Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2007

© Copyright des photos suivantes: couverture et les chapitres Introduction, Comptes des ménages, Productivité du travail, Statistiques urbaines, Tourisme et Éducation: © la Médiathèque centrale de la Commission européenne; les chapitres Population et Agriculture: © Jean-Jacques Patricola; les chapitres Produit intérieur brut, Marché du travail, Science, technologie et innovation, Statistiques structurelles sur les entreprises et Transports: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale Politique régionale de la Commission européenne.

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.



Preface

Chers lecteurs,

Une nouvelle fois, Eurostat a le plaisir de vous proposer une vue d'ensemble des développements les plus récents dans les régions de l'Union européenne, couvrant, autant que possible, les vingt sept États membres actuels ainsi que les pays de l'AELE. Les thèmes choisis sont ceux que nous considérons comme susceptibles d'apporter un éclairage intéressant sur les diverses facettes de l'évolution économique, sociale et démographique dans les régions de l'Europe tout entière. Pour la première fois, nous avons ajouté un chapitre sur le PIB qui a été élaboré en coopération avec la direction générale de la politique régionale, notre principal client pour les données régionales.

L'année 2007 représente un moment très important pour la politique régionale, dans la mesure où elle marque le début de la mise en œuvre de la nouvelle politique de cohésion de l'Union, qui se poursuivra jusqu'en 2013 et par le biais de laquelle la Communauté investira dans le développement régional un montant sans précédent de quelque 347 milliards d'euros. Ces statistiques régionales feront partie des critères à l'aune desquels le développement des régions de l'UE sera évalué. Dans la présente publication, vous trouverez également un chapitre sur les statistiques urbaines, qui est le résultat de notre collaboration avec la direction générale de la politique régionale dans le domaine de l'audit urbain. Ce dernier constitue une composante de plus en plus importante de la politique de développement régional.

Parallèlement, en coopération avec nos partenaires du système statistique européen (SSE), nous continuerons à étoffer progressivement, du point de vue tant du niveau de détail que de la couverture, les informations régionales disponibles, afin de brosser un tableau toujours plus complet des relations complexes caractérisant le développement régional à travers l'UE.

Je vous souhaite une agréable et intéressante lecture.



Hervé Carré
Directeur général d'Eurostat



Remerciements

Les éditeurs de l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours. La rédaction des divers chapitres de la présente édition a été confiée aux personnes suivantes:

- **Population:** Gregor Kyi (unité F.1 d'Eurostat: «Statistiques démographiques et de la migration»)
- **Produit intérieur brut:** Lewis Dijkstra (unité B.2 de la direction générale de la politique régionale: «Développement de la politique de cohésion, négociations d'adhésion»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux — production»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Productivité du travail:** Berthold Feldmann (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Statistiques urbaines:** Teodóra Brandmüller (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Felix, Tomas Meri et Håkan Wilén (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Ulf Johansson (unité G.1 d'Eurostat: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Transports:** Anna Bialas-Motyl (unité G.5 d'Eurostat: «Statistiques des transports») et An Heirman
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6 d'Eurostat: «Statistiques de la société de l'information et du tourisme»)
- **Éducation:** Lene Mejer (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Agriculture:** Peter Szabo (unité E.1 d'Eurostat: «Statistiques agricoles — méthodologie»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») avec le concours de Pavel Bořkovec (unité B.6 d'Eurostat: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

L'Association européenne de libre-échange (AELE), et notamment Richard Ragnarson.

La direction générale de la traduction de la Commission européenne, et notamment les unités de traduction allemande, anglaise et française.

L'Office des publications officielles des Communautés européennes, et notamment Peter Johansson, de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi que les correcteurs de l'unité B2 («Services éditoriaux»).

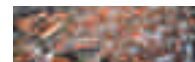
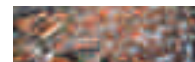


Table des matières

INTRODUCTION	9
Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète	10
La nomenclature NUTS	10
Couverture.....	10
Davantage d'informations régionales.....	11
Extraction des données.....	11
1 POPULATION.....	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie.....	14
Les moteurs de l'évolution de la population.....	14
Vieillesse démographique: la situation actuelle.....	19
... et ses conséquences pour l'avenir	19
Notes méthodologiques	24
2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	27
PIB par habitant: fortes disparités régionales	28
Politique de cohésion 2007-2013.....	28
La croissance du PIB s'accélère en dehors du cœur de l'Union	30
L'Union connaît la convergence, mais que se passe-t-il au sein des États membres?	33
Conclusion.....	35
Notes méthodologiques	36
3 COMPTES DES MÉNAGES.....	39
Introduction: mesure de la richesse.....	40
Revenu des ménages privés.....	40
Résultats pour l'année 2004.....	40
Revenu primaire	40
Revenu disponible	41
Dynamisme de la périphérie de l'Union.....	45
Résumé.....	48
Disponibilité des données.....	45
4 MARCHÉ DU TRAVAIL.....	51
Les objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi	52
Premier objectif: un taux d'emploi global supérieur à 67 %	52
Deuxième objectif: un taux d'emploi féminin supérieur à 57 %.....	55
Troisième objectif: un taux d'emploi des travailleurs âgés supérieur à 50 %	57
Réduction de l'écart entre hommes et femmes.....	57
Chômage	60
Conclusions.....	63
Notes méthodologiques	64
Définitions	64



5	PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL.....	67
	Introduction	68
	La productivité du travail reste très inégale sur le plan régional	68
	Des taux de croissance de la productivité différents conduisent à une convergence accrue	68
	La productivité du travail dans l'industrie manufacturière et dans le secteur des services	71
	Conclusion.....	73
	<i>Notes méthodologiques</i>	76
6	STATISTIQUES URBAINES.....	79
	Introduction	80
	Mesure de la qualité de la vie dans les villes.....	80
	Les unités spatiales.....	80
	Le cadre temporel.....	80
	Les indicateurs.....	80
	Étude des caractéristiques de l'évolution démographique	83
	Perception de la situation.....	87
	Au-delà des taux de croissance.....	87
7	SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION.....	91
	Introduction	92
	Recherche et développement.....	92
	Ressources humaines en science et technologie	95
	Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	95
	Brevets	97
	Patstat.....	99
	Les demandes de brevets dans les régions.....	99
	Conclusion.....	99
	<i>Notes méthodologiques</i>	101
8	STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES.....	103
	Introduction	104
	Régions les plus spécialisées dans différentes activités.....	104
	Spécialisation dans les services aux entreprises	106
	Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises	110
	Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises	113
	Conclusion	115
	<i>Notes méthodologiques</i>	116
9	TRANSPORTS.....	119
	Introduction	120
	Infrastructure de transport.....	120
	Matériel de transport	123
	Transport maritime.....	123
	Fret routier.....	125
	Transport aérien.....	127



Conclusion.....	129
<i>Notes méthodologiques</i>	130
10 TOURISME	133
Introduction	134
Capacités d'hébergement	134
Utilisation des capacités	135
Intensité touristique	137
Évolution du tourisme 2000-2005	137
Part du tourisme récepteur	140
Perspectives	140
<i>Notes méthodologiques</i>	143
11 ÉDUCATION	145
Introduction	146
Participation des enfants de quatre ans à l'enseignement.....	146
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur ..	148
Étudiants de l'enseignement supérieur	148
Diplômés de l'enseignement supérieur	151
Participation à l'apprentissage tout au long de la vie	151
Conclusions.....	153
<i>Notes méthodologiques</i>	155
12 AGRICULTURE	157
Introduction	158
Contribution de l'agriculture au PIB.....	158
Productivité du travail dans l'agriculture	158
Diversification du revenu dans la communauté agricole	161
Utilisation de produits chimiques dans l'agriculture	161
Productivité agricole	165
Conclusions.....	165
<i>Notes méthodologiques</i>	167
ANNEXE	169
UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2	169
PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2	172

Introduction



Seules les statistiques régionales vous donnent une information complète

Les statistiques régionales sont d'une importance capitale pour qui veut comprendre l'évolution économique et sociale dans l'Union européenne. Le montant énorme du budget consacré aux Fonds structurels (347 milliards d'euros pour la période 2007-2013) montre bien l'importance qu'attache l'UE à la réduction des clivages qui séparent les régions en termes de développement économique et social.

Si vous voulez en savoir plus sur la manière dont les régions d'Europe évoluent dans un vaste ensemble de domaines statistiques très divers, voici la publication qu'il vous faut! Les textes et les cartes statistiques constituent une véritable mine d'informations sur la vie dans les régions européennes. Dans son deuxième chapitre («Produit intérieur brut»), la présente édition de l'Annuaire régional donne également, pour la première fois, un aperçu de la politique de cohésion de l'Union européenne, rédigé par un spécialiste de la direction générale de la politique régionale, qui est l'une des principales utilisatrices des statistiques au niveau régional.

Cette année voit également le retour, souhaité par beaucoup, des statistiques du tourisme et de l'éducation, deux domaines très intéressants sur lesquels nous revenons avec plaisir. Le chapitre sur la productivité du travail, qui a fait sa première apparition l'année dernière, se concentre cette année sur la productivité dans différents domaines d'activité et, dans l'analyse des évolutions régionales en Europe, nous couvrons bien sûr aussi la situation dans les villes européennes, d'où la présence d'un chapitre sur les statistiques urbaines, consacré essentiellement à l'évolution démographique dans les villes.

La nomenclature NUTS

Toutes les statistiques établies au niveau régional dans l'UE sont fondées sur la nomenclature des unités territoriales statistiques, appelée «NUTS». La nomenclature NUTS est utilisée depuis des décennies pour l'établissement des statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régional. Toutefois, elle ne possède une base juridique que depuis 2003, année qui a vu l'adoption du règlement NUTS par le Parlement et le Conseil ⁽¹⁾.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'UE, le règlement NUTS est évidem-

ment modifié de manière à y inclure la classification régionale de ces pays. Ce fut le cas en 2004, lorsque dix nouveaux États membres firent leur entrée dans l'UE. La Bulgarie et la Roumanie ont adhéré à l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007. Ces deux pays étaient dotés depuis 1998 d'une classification statistique des régions semblable à la nomenclature NUTS, mais l'application de cette dernière a exigé l'attribution de nouveaux codes aux régions concernées: ces codes sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Le règlement NUTS prévoit une révision triennale qui permet de modifier la classification régionale et de l'adapter à de nouveaux découpages administratifs ou à l'évolution des circonstances. Cet exercice a eu lieu pour la première fois en 2006 mais, comme les adaptations décidées en cette occasion n'entreront en vigueur qu'au début de 2008, la présente édition s'en tient toujours à la version 2003 de la NUTS. L'édition de l'année prochaine comportera donc un certain nombre de modifications apportées à la nomenclature régionale des pays.

Nous avons joint à la présente publication une carte pliante qui montre l'ensemble des régions correspondant au niveau 2 de la NUTS dans les 27 États membres de l'UE (EU-27) et dans les pays de l'AELE, tandis qu'à l'annexe 1 vous trouverez la liste complète des codes et des noms de ces régions.

Couverture

Le présent Annuaire régional contient des statistiques pour l'ensemble des 27 États membres de l'Union européenne, y compris la Bulgarie et la Roumanie, qui viennent d'adhérer. Cette année, la couverture a été étendue aux pays de l'AELE, de sorte que vous trouverez également dans cette édition des commentaires sur l'évolution régionale en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Les régions situées dans les pays de l'AELE sont appelées régions statistiques et sont régies par les mêmes règles que les régions de l'UE, si ce n'est que, dans leur cas, il n'existe pas de base juridique. Dans certains domaines d'action, nous ne disposons pas encore de données sur les pays de l'AELE, mais la disponibilité des données s'améliore et nous espérons vous présenter une couverture plus complète encore l'année prochaine. Il est souvent intéressant de comparer des données régionales relatives à des pays de l'AELE avec des données relatives aux États membres voisins, par exemple en faisant une comparaison entre la

⁽¹⁾ Pour en savoir plus sur la nomenclature NUTS, voir: http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html.



Norvège et la Suède ou entre la Suisse et l'Autriche. Il existe évidemment de nombreuses similarités entre des régions voisines situées dans des pays différents, mais parfois, les disparités sont tout aussi intéressantes à analyser.

La présente édition de l'Annuaire statistique ne contient pas d'informations sur les trois pays candidats que sont l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Croatie et la Turquie, car nous disposons actuellement de trop peu de données au niveau régional.

Davantage d'informations régionales

Sur le site web d'Eurostat, vous pourrez consulter, sous le thème «Statistiques générales et régionales», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain» qui contiennent des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des statistiques plus complètes que celles figurant dans cet annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs établis au niveau 3 de la NUTS (concernant par exemple la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et le marché de l'emploi). Cette précision est importante car, à l'heure actuelle, huit États membres (le Danemark, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie) n'ont pas de nomenclature NUTS au niveau

2. L'année prochaine, lorsque la nomenclature NUTS modifiée sera appliquée, le Danemark aura également des régions de niveau 2.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines en consultant la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques urbaines et régionales européennes — Guide de référence — Édition 2007*, que vous pouvez télécharger à partir de notre site web.

Les années précédentes, un CD-ROM était joint à l'Annuaire. Nous avons mis fin à cette tradition, car toutes les informations habituellement données sur le CD-ROM sont désormais disponibles sur le site web d'Eurostat. En particulier, les données spécifiques utilisées pour établir les cartes figurant dans le présent Annuaire régional peuvent être trouvées sur notre site web sous forme de tableaux Excel.

Extraction des données

Les données statistiques présentées dans l'Annuaire régional d'Eurostat 2007 ont été extraites au cours des premiers mois de 2007; la date de clôture finale était le 15 mai 2007, ce qui signifie que les données publiées représentent les informations les plus récentes disponibles à cette date-là. Si vous souhaitez prendre connaissance des statistiques publiées ultérieurement, veuillez consulter le site web d'Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

Science, technologie et innovation

7

Introduction

Les Conseils européens de Lisbonne et de Barcelone ont souligné l'importance du rôle de la recherche-développement (R&D) et de l'innovation dans l'UE. L'un des objectifs fixés par l'Union européenne consistait à accroître le niveau global de l'investissement dans la recherche pour le faire passer d'environ 1,9 % du PIB à presque 3 % en 2010. Dans cet esprit, le Conseil européen a décidé, en mars 2005, de relancer la stratégie de Lisbonne avec l'initiative en faveur de la croissance et de l'emploi.

La connaissance et l'innovation pour la croissance ont alors formé l'un des trois principaux domaines d'action dans le cadre du nouveau partenariat de Lisbonne pour la croissance et l'emploi. La science, la technologie et l'innovation ont été placées au cœur des politiques, des financements et des entreprises de l'UE.

Le concept d'Espace européen de la recherche, introduit en l'an 2000 en tant que contribution de la politique de la recherche à la stratégie globale de Lisbonne, est un outil qui s'est révélé très efficace pour aider la recherche à gagner en priorité sur l'agenda politique.

Les statistiques sur la science, la technologie et l'innovation reflètent les performances récentes de l'Europe dans les domaines de la R&D, de l'innovation, des industries de haute technologie, des services fondés sur la connaissance, des brevets et des ressources humaines en science et technologie. Ces dernières années, de nombreux progrès ont été accomplis en matière statistique. De plus en plus de données actualisées sont ainsi produites dans les divers domaines concernés.

Le présent chapitre illustre le dynamisme dont les régions ont fait preuve, en fournissant des indicateurs régionaux dans les domaines de la R&D, des ressources humaines en science et technologie, des demandes de brevets de haute technologie et de l'emploi dans les industries manufacturières de haute technologie et les services à forte intensité de connaissance. Ce ne sont là que quelques-uns des indicateurs régionaux qui peuvent être consultés dans la partie «Science et technologie» de la page web d'Eurostat (pour le lien, voir les «Notes méthodologiques»).

Recherche et développement

La carte 7.1 illustre les dépenses de R&D en pourcentage du PIB (intensité de R&D) effectuées dans les régions d'Europe en 2003. On y remarque plusieurs grappes de régions à forte in-

tensité de R&D, situées principalement dans les pays nordiques, au Royaume-Uni, en Belgique, aux Pays-Bas, en France, en Allemagne, en République tchèque et en Autriche.

L'un des objectifs assignés à l'UE par le sommet de Lisbonne en mars 2000 consiste à atteindre une intensité de R&D de 3 % pour 2010. La carte met en évidence 21 régions européennes qui ont déjà atteint cet objectif. On y voit que les régions d'Allemagne constituent de vigoureux centres d'activités de R&D en Europe. Ce taux de 3 % a en effet déjà été atteint par neuf régions de ce pays, notamment Braunschweig, qui a enregistré le taux record de 8,7 %.

Les autres régions ayant dépassé l'objectif de 3 % d'intensité de R&D se trouvent en Suède (quatre régions sur sept), en Finlande (trois régions sur cinq), en France et en Autriche (deux régions chacune), ainsi qu'au Royaume-Uni (une région).

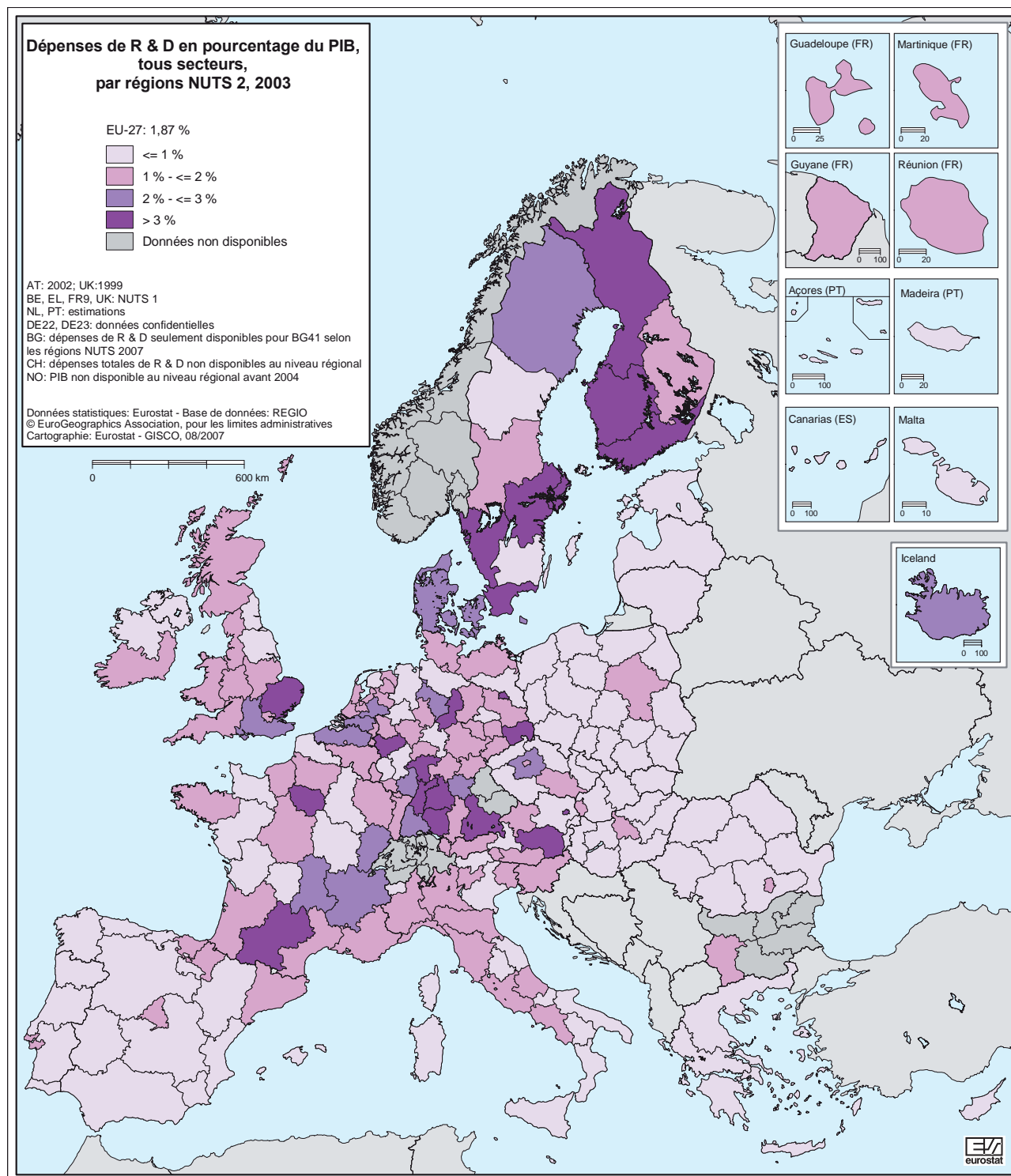
Outre les 21 régions citées ci-dessus, 17 ont dépassé les 2 % de dépenses de R&D par rapport au PIB. La majorité de ces régions (cinq) se situent, encore une fois, en Allemagne. Quatre autres régions se trouvent en France, deux en République tchèque et aux Pays-Bas, et une en Belgique, au Danemark, en Suède et au Royaume-Uni. L'Islande, seul pays de l'AELE pour lequel des chiffres au niveau régional sont actuellement disponibles, a aussi passé la barre des 2 %.

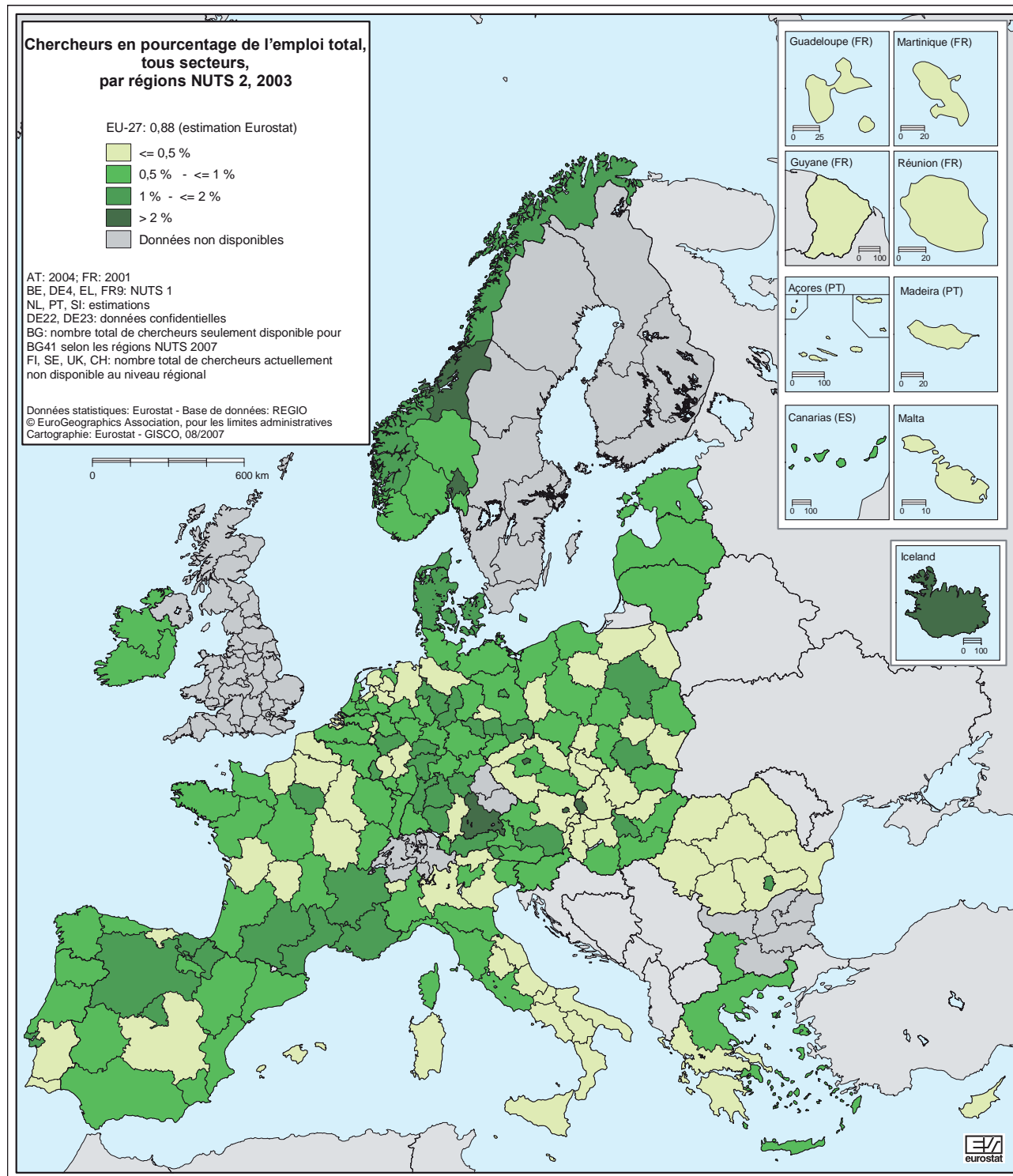
Les régions présentant l'intensité de R&D la plus basse se situent surtout dans la partie orientale et méridionale de l'UE. Parmi les 104 régions dont l'intensité de R&D ne dépasse pas 1 %, 41 se trouvent dans les nouveaux États membres (en tenant compte des élargissements de 2004 et de 2007). Il s'agit notamment de 15 régions en Pologne, sept en Roumanie, six en Hongrie, cinq en République tchèque et trois en Slovaquie.

Le personnel participant aux activités de R&D est classé en trois catégories: chercheurs, techniciens et autre personnel de soutien. La carte 7.2 illustre la proportion de chercheurs dans le total de l'emploi en Europe. Une comparaison avec la carte 7.1 donne à penser que la présence de chercheurs est moins concentrée en grappes de régions que les dépenses de R&D.

Dans neuf des 197 régions pour lesquelles des données sont disponibles, plus de 2 % des travailleurs relèvent de la catégorie des chercheurs. Parmi ces neuf régions, la région norvégienne de Trøndelag présente la concentration la plus élevée de chercheurs (2,95 %). Ce groupe contient aussi une deuxième région norvégienne ainsi que deux régions allemandes et une région respecti-

Carte 7.1: Dépenses de R & D en pourcentage du PIB, tous secteurs, par régions NUTS 2, 2003



Carte 7.2: Chercheurs en pourcentage de l'emploi total, tous secteurs, par régions NUTS 2, 2003

vement de la République tchèque, de Belgique, de Slovaquie, d'Autriche et d'Islande. Seules deux de ces régions figurent également dans la tranche affichant la plus forte intensité de R&D, comme l'indique la carte 7.1. Les deux régions présentant une concentration relativement élevée de chercheurs et de dépenses de R&D sont la région autrichienne de Vienne et la région allemande d'Oberbayern.

Si l'on pousse l'analyse plus loin en incluant les 34 régions dont la concentration de chercheurs se situe entre 1 et 2 %, huit autres pays s'ajoutent à cette liste: le Danemark, l'Espagne, la France, la Hongrie, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal et la Roumanie. Dans ce groupe de régions caractérisées par une concentration relativement élevée de chercheurs, la région espagnole de Castilla y León et la région polonaise de Małopolskie sont deux cas particulièrement intéressants car la carte 7.1 les place dans les régions à faible intensité de R&D.

Les régions à faible concentration de chercheurs (moins de 0,5 % de l'emploi total) sont situées en Italie (14 régions), en France (huit), en Pologne et en Roumanie (sept chacune), en Allemagne et aux Pays-Bas (six chacune), en République tchèque (cinq), en Espagne et au Portugal (quatre chacun), en Hongrie (trois), en Slovaquie (deux), en Autriche (deux), à Chypre, en Grèce et à Malte (une région chacune).

Ressources humaines en science et technologie

Sans ressources humaines suffisantes, il ne peut y avoir de croissance. La science et la technologie ayant été reconnues comme des facteurs clés du développement européen, il est essentiel que les responsables politiques au niveau régional – mais aussi national et communautaire – analysent l'état des ressources humaines en science et technologie (RHST).

Par RHST, on entend les personnes qui ont terminé avec succès des études du troisième degré dans un domaine d'étude scientifique ou technologique, et/ou qui exercent une profession scientifique ou technologique exigeant habituellement de telles qualifications. Les RHSTP sont un sous-groupe des RHST, composé des personnes exerçant une profession scientifique ou technologique.

Les RHSTP sont concentrées dans les zones urbaines, en particulier dans les capitales, comme le révèle l'examen de la carte 7.3. Autour de ces villes, on constate souvent une forte concentra-

tion d'emplois très qualifiés, due entre autres à la présence des sièges de sociétés et d'institutions gouvernementales. Cette concentration s'explique aussi par le fait que les capitales sont en général de grandes villes où habitent naturellement des groupes nombreux de personnes très qualifiées. De par cette offre de ressources humaines hautement qualifiées, les capitales et leurs environs sont donc des lieux d'implantation tout indiqués pour les nouvelles entreprises. À l'inverse, les personnes très qualifiées sont souvent attirées par les grandes villes car elles ont plus de chances d'y trouver un emploi qualifié dans une des nombreuses entreprises qui y sont établies.

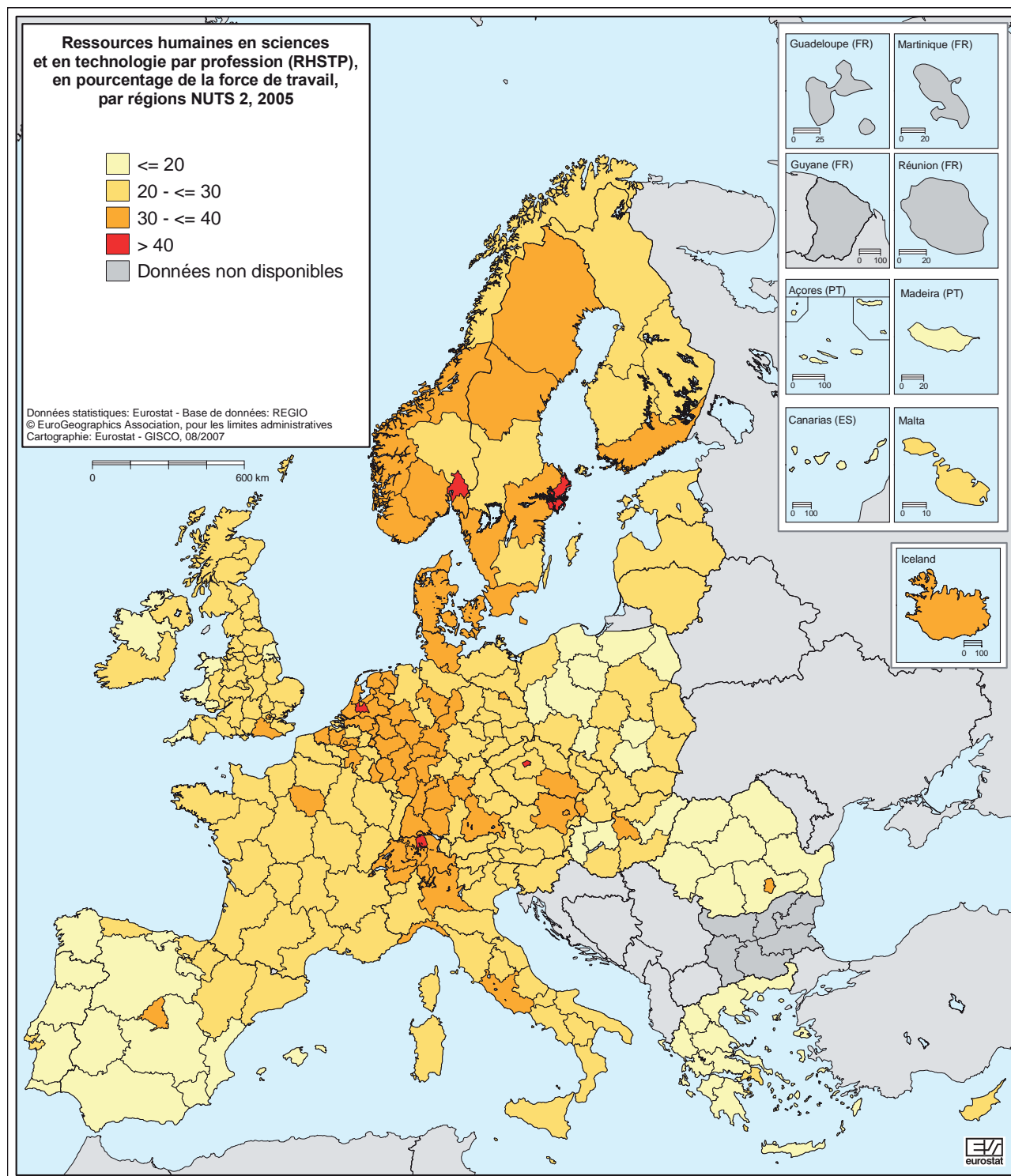
La carte 7.3 illustre cette concentration urbaine de ressources humaines travaillant dans le domaine scientifique ou technologique, et ce, non seulement autour des capitales, mais aussi dans l'une des deux grandes grappes régionales où la part des RHSTP dépasse les 30 %. Cette grappe s'étend, en partant du sud, de la région italienne de Liguria en passant par la Suisse, puis le sud, l'ouest et le nord de l'Allemagne jusqu'aux pays du Benelux. Les régions de cette grappe se caractérisent, pour la plupart, par une très forte densité de population. La deuxième grappe se situe dans les pays scandinaves mais, hormis les capitales, les régions concernées sont très faiblement peuplées. La Scandinavie compte aussi les deuxième et troisième régions à la proportion la plus élevée de RHSTP: Stockholm, en Suède, et Oslo og Akershus, en Norvège. Cela dit, la région où cette proportion est la plus forte est Prague, où 47 % des travailleurs font partie des RHSTP.

Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance

Les statistiques relatives aux industries de haute technologie et aux services à forte intensité de connaissance comprennent des données sur l'emploi ventilées par secteur. Sur la base de l'intensité de R&D, les secteurs peuvent être subdivisés en sous-secteurs aux fins de l'analyse de l'emploi en science et en technologie. Les industries manufacturières de haute technologie et les industries manufacturières de moyenne à haute technologie sont deux sous-secteurs de grande importance pour la science et la technologie, même s'ils ne représentaient respectivement que 1,1 % et 5,5 % de l'emploi dans l'UE en 2005.

Les industries manufacturières de haute technologie comprennent, par exemple, la fabrication de matériel informatique, de télévisions et d'ins-

Carte 7.3: Ressources humaines en sciences et en technologie par profession (RHSTP), en pourcentage de la force de travail, par régions NUTS 2, 2005



truments médicaux. Quant aux industries manufacturières de moyenne à haute technologie, elles produisent, par exemple, des substances chimiques, des machines et du matériel de transport. Le tableau 7.1 met en évidence les 25 régions de pointe dans ces deux sous-secteurs.

Pour ce qui est de la proportion de l'emploi que représentent les industries manufacturières de haute technologie, cinq des sept régions de Hongrie figurent parmi les régions de pointe en Europe, et d'eux d'entre elles, Közép-Dunántúl et Nyugat-Dunántúl, font partie du trio de tête. Les 25 régions de pointe comprennent les deux régions de l'Irlande ainsi que Malte.

Douze des 25 régions affichant le pourcentage d'emplois le plus élevé dans les industries manufacturières de moyenne à haute technologie se trouvent en Allemagne. Plus remarquable encore, les sept régions de tête se situent sans exception dans ce même pays. Avec 17,7 % de son emploi dans les industries manufacturières de moyenne à haute technologie, Stuttgart domine le classement. Stuttgart est également l'une des sept régions que l'on retrouve dans les 25 premières sur le plan tant des industries manufacturières de moyenne à haute technologie que des industries manufacturières de haute technologie. Ce que le tableau ne montre pas, c'est que, sur les 36 régions allemandes pour lesquelles des données sont disponibles concernant ce sous-secteur, seules quatre restent en deçà de la moyenne de l'UE, qui est de 5,5 %.

En 2005, le secteur des services représentait environ 66 % de l'emploi de l'UE. Pour la science et la technologie, il peut être intéressant d'examiner le sous-secteur des services à forte intensité de connaissance (SFIC), dans lequel travaillent 32 % des salariés de l'UE. Les SFIC sont par exemple les transports par eau, les transports aériens, les postes et télécommunications, l'intermédiation financière et l'éducation.

Au total, 60 % des personnes exerçant une profession scientifique ou technologique (RHSTO), qui font l'objet de la carte 7.3, travaillent dans les services à forte intensité de connaissance, qui présentent des caractéristiques similaires, avec des proportions élevées de SFIC dans les capitales et les régions proches de celles-ci. Inner London et Stockholm viennent en tête avec, respectivement, 57,4 % et 56,5 % des emplois dans les SFIC. Néanmoins, les dix régions les plus spécialisées en SFIC comprennent trois régions à forte population qui sont situées loin d'une capitale: Åland (Finlande), Övre Norrland (Suède) et Trøndelag

(Norvège). La région d'Åland est un cas unique car elle affiche une proportion beaucoup plus élevée de SFIC (50,7 %) que l'Etelä-Suomi, la région-capitale de la Finlande (42,5 %). Cette situation peut s'expliquer en partie par le fait qu'Åland est une région composée d'îles et dont la population n'atteint guère que 25 000 personnes. Cette combinaison donne en toute logique une importante proportion d'emplois dans les transports par eau, qui sont classés dans la catégorie des services à forte intensité de connaissance.

Qui plus est, dans chaque région de Suède et de Norvège, plus de 40 % des emplois sont recensés dans les services à forte intensité de connaissance. Il en va de même pour le Danemark, le Luxembourg et l'Islande.

Brevets

Les brevets reflètent l'activité inventive d'un pays et sa capacité à transformer la connaissance en bénéfices économiques potentiels.

Un brevet est un droit de propriété intellectuelle portant sur une invention technique. Un brevet délivré par un office national des brevets n'est valable que dans un pays et habituellement pour une période de 20 ans. Une demande de brevet déposée à l'Office européen des brevets (OEB) peut être valable dans plusieurs pays, et au maximum dans les 32 pays signataires de la Convention sur le brevet européen.

Dans ce contexte, des indicateurs basés sur les statistiques des brevets sont largement utilisés pour évaluer les performances d'un pays ou d'une région en matière d'inventivité et d'innovation. L'accent placé actuellement sur l'innovation en tant que source de compétitivité industrielle a eu pour effet d'accroître la sensibilisation à l'importance des brevets. Les brevets servent à protéger les résultats de la R&D, mais sont tout aussi importants comme source d'informations techniques, car ils permettent d'éviter les doubles emplois. L'utilisation des brevets est relativement limitée au sein de l'Union européenne, ce qui peut s'expliquer par plusieurs raisons, dont le coût relatif, le chevauchement entre les procédures nationales et européennes et la nécessité de traductions. Ces obstacles sont étudiés par la Commission européenne, qui s'emploie depuis des années à créer un brevet communautaire (la dernière tentative en date ayant été lancée en janvier 2006). latest attempt was launched in January 2006).

Table 7.1: 25 régions leaders dans les secteurs manufacturiers de haute et de moyenne-haute technologie, par régions NUTS 2, 2005

Les secteurs manufacturiers de haute technologie			Les secteurs manufacturiers de moyenne-haute technologie		
	% du total de l'emploi	Nombre total (1000)	Nombre total (1000)	% du total de l'emploi	
Freiburg (DE)	4,7	49	330	17,7	Stuttgart (DE)
Közép-Dunántúl (HU)	4,6	21	103	15,0	Braunschweig (DE)
Nyugat-Dunántúl (HU)	4,3	18	118	14,4	Tübingen (DE)
Espace Mittelland (CH)	3,4	31	76	13,5	Niederbayern (DE)
Border, Midlands and Western (IE)	3,2	16	170	13,5	Karlsruhe (DE)
Malta (MT)	3,1	5	113	13,0	Rheinessen-Pfalz (DE)
Karlsruhe (DE)	3,0	38	79	13,0	Unterfranken (DE)
Franche-Comté (FR)	3,0	14	54	11,5	Franche-Comté (FR)
Mittelfranken (DE)	2,9	23	201	11,1	Piemonte (IT)
Pohjois-Suomi (FI)	2,9	8	56	10,9	Oberpfalz (DE)
Stuttgart (DE)	2,8	52	74	10,8	Severovýchod (CZ)
Oberbayern (DE)	2,8	57	34	10,5	Prov. Limburg (BE)
Észak-Magyarország (HU)	2,7	12	83	10,3	Schwaben (DE)
Hampshire and Isle of Wight (UK)	2,6	23	106	10,2	Freiburg (DE)
Kärnten (AT)	2,6	6	82	10,2	Západné Slovensko (SK)
Southern and Eastern (IE)	2,5	36	55	10,1	Střední Morava (CZ)
Dél-Dunántúl (HU)	2,4	9	55	10,0	Střední Čechy (CZ)
Etelä-Suomi (FI)	2,4	30	76	9,8	Alsace (FR)
Západné Slovensko (SK)	2,3	19	56	9,8	Jihozápad (CZ)
Ostschweiz (CH)	2,2	13	92	9,6	Pais Vasco (ES)
Zürich (CH)	2,2	16	401	9,6	Lombardia (IT)
Berkshire, Bucks and Oxfordshire (UK)	2,2	24	70	9,5	Haute-Normandie (FR)
Észak-Alföld (HU)	2,1	11	61	9,3	Chemnitz (DE)
Střední Morava (CZ)	2,1	12	160	9,2	Darmstadt (DE)
Střední Čechy (CZ)	2,0	14	25	9,1	Comunidad Foral de Navarra (ES)

Patstat

Depuis 2004, la task-force interinstitutionnelle «Statistiques des brevets» de l'OCDE met au point la base de données mondiale de statistiques sur les brevets (Patstat). Patstat doit être vue comme une base unique de données brutes sur les statistiques des brevets, gérée par l'OEB et mise au point en coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'OCDE et Eurostat. Patstat devrait répondre aux besoins des diverses organisations internationales, qui utiliseront cette base de données brutes pour produire leurs propres statistiques. Fonctionnant depuis 2006, Patstat contient essentiellement des données brutes, laissant principalement à ses utilisateurs, par exemple l'OCDE ou Eurostat, le soin de produire des indicateurs. La base de données Patstat est actualisée deux fois par an (les 30 mars et 30 septembre) et mise à la disposition des utilisateurs représentés dans la task-force. L'objectif est d'assurer la durabilité de cette base.

Les demandes de brevets dans les régions

Les demandes de brevets de la plupart des pays européens sont concentrées dans certaines régions. Souvent, les régions les plus actives à cet égard sont géographiquement proches, c'est-à-dire qu'elles forment des grappes économiques. C'est par exemple le cas du sud de l'Allemagne, du sud-est de la France et du nord-ouest de l'Italie. Les régions les plus actives – dans les diverses catégories allant de 100 à 300 demandes de brevets jusqu'à plus de 300 demandes par million d'habitants – se trouvent en Scandinavie et dans le centre de l'EU-27.

La carte 7.4 révèle que, en termes relatifs, la région Noord-Brabant (Pays-Bas) était la plus active, avec 885 demandes de brevets par million d'habitants, suivie de sept régions allemandes.

Les deux premières régions allemandes étaient Stuttgart, avec 736 demandes de brevets par million d'habitants, et Oberbayern, avec 669 demandes. Le nombre de brevets demandés par la région classée neuvième (Stockholm, Suède) était inférieur de plus de moitié au score affiché par la région de tête.

En termes absolus, la région Île-de-France (France) se classait première, avec 3 282 demandes de brevets, suivie de deux régions allemandes

(Stuttgart, avec 2 918 demandes, et Oberbayern, 2 769) également classées deuxième et troisième en termes relatifs. La région occupant la cinquième place – Lombardia, Italie – a déposé 1 612 demandes de brevets, soit moins de la moitié des 3 282 demandes de l'Île-de-France.

L'examen des demandes de brevets déposées par les diverses régions peut révéler d'autres points intéressants. Si l'on considère le nombre moyen de demandes de brevets par région de niveau NUTS 2 en tenant compte du fait que plusieurs petits pays sont comptés comme autant de régions NUTS 2 individuelles, le Danemark (1 167 demandes) se classait premier, suivi de l'Allemagne (598) et de la France (329). Les Pays-Bas (328), la Suède (323) et la Finlande (319) affichaient des résultats proches de ceux de la France.

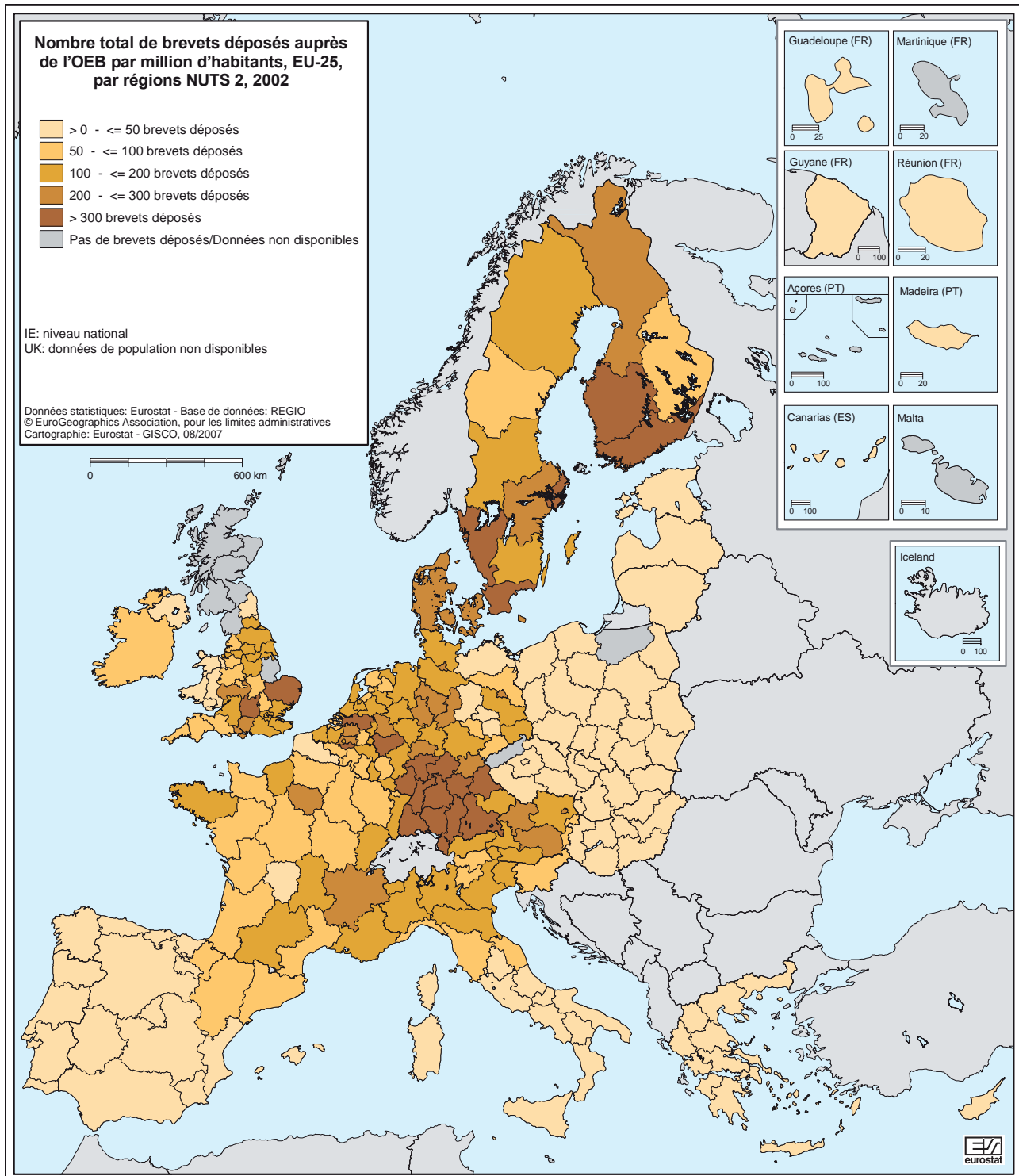
Les données relatives aux régions de tête dans chaque pays pour ce qui est du nombre total de demandes de brevets indiquent que la première place revient à l'Île-de-France (France). La région allemande de Stuttgart occupait la deuxième place, suivie de la région Noord-Brabant (Pays-Bas). Si l'on classe les mêmes régions selon le critère «demandes de brevets déposées à l'OEB, par million de travailleurs», la région Noord-Brabant occupe la première place devant Stuttgart et Stockholm (Suède).

Conclusions

Des indicateurs pertinents et significatifs en matière de science, de technologie et d'innovation sont indispensables pour que les responsables politiques sachent à tout moment comment se présente et comment évolue la situation des régions européennes, qui recherchent davantage de connaissance et de croissance. Les statistiques et indicateurs présentés dans ce chapitre mettent en évidence les performances récentes des régions européennes dans les domaines de la R&D, des industries de haute technologie et des services à forte intensité de connaissance, des brevets et des ressources humaines en science et technologie. L'éventail des données et indicateurs produits évolue constamment afin de couvrir largement la dimension régionale dans tous ces domaines.

D'autres travaux sont en cours pour produire davantage de données régionales dans divers domaines d'activité, par exemple des statistiques de l'innovation tirées des résultats régionaux de la quatrième enquête communautaire sur l'innovation.

Carte 7.4: Nombre total de brevets déposés auprès de l'OEB par million d'habitants, EU-25, par régions NUTS 2, 2002



Notes méthodologiques

Les données figurant dans ce chapitre sous forme de cartes ou de tableaux sont extraites du domaine «Science et technologie» et des sous-domaines «Recherche et développement», «Secteurs à haute technologie et services à haut niveau de savoir», «Statistiques des brevets» et «Ressources humaines en science et technologie».

Les statistiques sur la recherche et le développement sont collectées par Eurostat sur la base du règlement (CE) n° 753/2004, qui détermine les ensembles de données, les ventilations, la fréquence et les délais de transmission de ces statistiques. Par ailleurs, la méthodologie relative aux statistiques de R&D est définie dans le manuel de Frascati (dans sa version de 2002), appliqué au niveau mondial.

Les données concernant **l'emploi dans les industries manufacturières de haute et de moyenne à haute technologie, ainsi que dans les services de haute technologie à forte intensité de connaissance et les services marchands à forte intensité de connaissance** sont établies chaque année sur la base des données collectées auprès d'un certain nombre de sources officielles (enquête communautaire sur les forces de travail, statistiques structurelles sur les entreprises, etc.). Les agrégats de haute technologie ou à forte intensité de connaissance sont généralement définis en termes d'intensité de R&D, calculée comme le ratio entre les dépenses de R&D pour une certaine activité économique et la valeur ajoutée de cette activité.

Les données concernant les **demandes de brevets déposées à l'Office européen des brevets (OEB)** sont établies sur la base des microdonnées fournies par cet organisme. Les données présentées englobent les demandes de brevets déposées à l'OEB au cours de l'année de référence, classées selon la région de résidence de l'inventeur et conformément à la classification internationale des brevets par domaine d'application. Les données relatives aux brevets sont ventilées par région au moyen de procédures liant les codes postaux et/ou les toponymes aux régions NUTS 2.

Depuis 2004, la task-force interinstitutionnelle «Statistiques des brevets» de l'OCDE met au point la base mondiale de données brutes sur les statistiques de brevets (Patstat). Patstat doit être vue comme une base unique de données brutes sur les statistiques des brevets, gérée par l'OEB et mise au point en coopération avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'OCDE et Eurostat. Patstat devrait répondre aux besoins des diverses organisations internationales, qui utiliseront cette base de données brutes pour produire leurs propres statistiques.

Enfin, les **statistiques sur les ressources humaines en science et technologie (RHST)** sont élaborées chaque année sur la base de microdonnées extraites de l'enquête communautaire sur les forces de travail. La base méthodologique de ces statistiques est décrite dans le manuel de Canberra, dans lequel sont définis tous les concepts des RHST.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie, voir la page web d'Eurostat à l'adresse suivante: http://epp.eurostat.ec.eu.int/portal/page?_pageid=1996,45323734&_dad=portal&_schema=PORTAL&screen=welcomeref&open=/&product=EU_science_technology_innovation&depth=2



Annexe

UNION EUROPÉENNE: Régions au niveau NUTS 2

Belgique

BE10 Région de Bruxelles-Capitale/
Brussels Hoofdstedelijk Gewest
BE21 Prov. Antwerpen
BE22 Prov. Limburg (B)
BE23 Prov. Oost-Vlaanderen
BE24 Prov. Vlaams-Brabant
BE25 Prov. West-Vlaanderen
BE31 Prov. Brabant Wallon
BE32 Prov. Hainaut
BE33 Prov. Liège
BE34 Prov. Luxembourg (B)
BE35 Prov. Namur

Bulgarie

BG31 Severozapaden
BG32 Severen tsentralen
BG33 Severoiztochen
BG34 Yugoiztochen
BG41 Yugozapaden
BG42 Yuzhen tsentralen

République tchèque

CZ01 Praha
CZ02 Střední Čechy
CZ03 Jihozápad
CZ04 Severozápad
CZ05 Severovýchod
CZ06 Jihovýchod
CZ07 Střední Morava
CZ08 Moravskoslezsko

Danemark

DK00 Danmark

Allemagne

DE11 Stuttgart
DE12 Karlsruhe

DE13 Freiburg

DE14 Tübingen

DE21 Oberbayern

DE22 Niederbayern

DE23 Oberpfalz

DE24 Oberfranken

DE25 Mittelfranken

DE26 Unterfranken

DE27 Schwaben

DE30 Berlin

DE41 Brandenburg — Nordost

DE42 Brandenburg — Südwest

DE50 Bremen

DE60 Hamburg

DE71 Darmstadt

DE72 Gießen

DE73 Kassel

DE80 Mecklenburg-Vorpommern

DE91 Braunschweig

DE92 Hannover

DE93 Lüneburg

DE94 Weser-Ems

DEA1 Düsseldorf

DEA2 Köln

DEA3 Münster

DEA4 Detmold

DEA5 Arnsberg

DEB1 Koblenz

DEB2 Trier

DEB3 Rheinhessen-Pfalz

DEC0 Saarland

DED1 Chemnitz

DED2 Dresden

DED3 Leipzig

DEE1 Dessau

DEE2 Halle

DEE3 Magdeburg

DEF0 Schleswig-Holstein

DEG0 Thüringen

Estonie

EE00 Eesti

Irlande

IE01 Border, Midland and Western

IE02 Southern and Eastern

Grèce

GR11 Anatoliki Makedonia,Thraki

GR12 Kentriki Makedonia

GR13 Dytiki Makedonia

GR14 Thessalia

GR21 Ipeiros

GR22 Ionia Nisia

GR23 Dytiki Ellada

GR24 Sterea Ellada

GR25 Peloponnisos

GR30 Attiki

GR41 Voreio Aigaio

GR42 Notio Aigaio

GR43 Kriti

Espagne

ES11 Galicia

ES12 Principado de Asturias

ES13 Cantabria

ES21 País Vasco

ES22 Comunidad Foral de Navarra

ES23 La Rioja

ES24 Aragón

ES30 Comunidad de Madrid

ES41 Castilla y León

ES42 Castilla-La Mancha

ES43 Extremadura

ES51 Cataluña

ES52 Comunidad Valenciana

ES53 Illes Balears

ES61 Andalucía



ES62 Región de Murcia
ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta
ES64 Ciudad Autónoma de Melilla
ES70 Canarias

France

FR10 Île-de-France
FR21 Champagne-Ardenne
FR22 Picardie
FR23 Haute-Normandie
FR24 Centre
FR25 Basse-Normandie
FR26 Bourgogne
FR30 Nord - Pas-de-Calais
FR41 Lorraine
FR42 Alsace
FR43 Franche-Comté
FR51 Pays de la Loire
FR52 Bretagne
FR53 Poitou-Charentes
FR61 Aquitaine
FR62 Midi-Pyrénées
FR63 Limousin
FR71 Rhône-Alpes
FR72 Auvergne
FR81 Languedoc-Roussillon
FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur
FR83 Corse
FR91 Guadeloupe
FR92 Martinique
FR93 Guyane
FR94 Réunion

Italie

ITC1 Piemonte
ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
ITC3 Liguria
ITC4 Lombardia
ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/
Bozen
ITD2 Provincia Autonoma Trento
ITD3 Veneto
ITD4 Friuli-Venezia Giulia
ITD5 Emilia-Romagna

ITE1 Toscana
ITE2 Umbria
ITE3 Marche
ITE4 Lazio
ITF1 Abruzzo
ITF2 Molise
ITF3 Campania
ITF4 Puglia
ITF5 Basilicata
ITF6 Calabria
ITG1 Sicilia
ITG2 Sardegna

Chypre

CY00 Kypros/Kıbrıs

Lettonie

LV00 Latvija

Lituanie

LT00 Lietuva

Luxembourg

LU00 Luxembourg (Grand-Duché)

Hongrie

HU10 Közép-Magyarország
HU21 Közép-Dunántúl
HU22 Nyugat-Dunántúl
HU23 Dél-Dunántúl
HU31 Észak-Magyarország
HU32 Észak-Alföld
HU33 Dél-Alföld

Malte

MT00 Malta

Pays-Bas

NL11 Groningen
NL12 Friesland
NL13 Drenthe
NL21 Overijssel

NL22 Gelderland
NL23 Flevoland
NL31 Utrecht
NL32 Noord-Holland
NL33 Zuid-Holland
NL34 Zeeland
NL41 Noord-Brabant
NL42 Limburg (NL)

Autriche

AT11 Burgenland
AT12 Niederösterreich
AT13 Wien
AT21 Kärnten
AT22 Steiermark
AT31 Oberösterreich
AT32 Salzburg
AT33 Tirol
AT34 Vorarlberg

Pologne

PL11 Łódzkie
PL12 Mazowieckie
PL21 Małopolskie
PL22 Śląskie
PL31 Lubelskie
PL32 Podkarpackie
PL33 Świętokrzyskie
PL34 Podlaskie
PL41 Wielkopolskie
PL42 Zachodniopomorskie
PL43 Lubuskie
PL51 Dolnośląskie
PL52 Opolskie
PL61 Kujawsko-Pomorskie
PL62 Warmińsko-Mazurskie
PL63 Pomorskie

Portugal

PT11 Norte
PT15 Algarve
PT16 Centro (P)
PT17 Lisboa



PT18 Alentejo
PT20 Região Autónoma dos Açores
PT30 Região Autónoma da Madeira

Roumanie

RO11 Nord-Vest
RO12 Centru
RO21 Nord-Est
RO22 Sud-Est
RO31 Sud — Muntenia
RO32 București — Ilfov
RO41 Sud-Vest Oltenia
RO42 Vest

Slovénie

SI00 Slovenija

Slovaquie

SK01 Bratislavský kraj
SK02 Západné Slovensko
SK03 Stredné Slovensko
SK04 Východné Slovensko

Finlande

FI13 Itä-Suomi
FI18 Etelä-Suomi
FI19 Länsi-Suomi

FI1A Pohjois-Suomi
FI20 Åland

Suède

SE01 Stockholm
SE02 Östra Mellansverige
SE04 Sydsverige
SE06 Norra Mellansverige
SE07 Mellersta Norrland
SE08 Övre Norrland
SE09 Småland med öarna
SE0A Västsverige

Royaume-Uni

UKC1 Tees Valley and Durham
UKC2 Northumberland and Tyne and Wear
UKD1 Cumbria
UKD2 Cheshire
UKD3 Greater Manchester
UKD4 Lancashire
UKD5 Merseyside
UKE1 East Riding and North Lincolnshire
UKE2 North Yorkshire
UKE3 South Yorkshire
UKE4 West Yorkshire
UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire

UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire
UKF3 Lincolnshire
UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
UKG2 Shropshire and Staffordshire
UKG3 West Midlands
UKH1 East Anglia
UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire
UKH3 Essex
UKI1 Inner London
UKI2 Outer London
UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
UKJ2 Surrey, East and West Sussex
UKJ3 Hampshire and Isle of Wight
UKJ4 Kent
UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
UKK2 Dorset and Somerset
UKK3 Cornwall and Isles of Scilly
UKK4 Devon
UKL1 West Wales and the Valleys
UKL2 East Wales
UKM1 North Eastern Scotland
UKM2 Eastern Scotland
UKM3 South Western Scotland
UKM4 Highlands and Islands
UKN0 Northern Ireland



PAYS DE L'AELE: Régions statistiques dans niveau 2

Islande

IS Ísland

Liechtenstein

LI Liechtenstein

Norvège

NO01 Oslo og Akershus
NO02 Hedmark og Oppland
NO03 Sør-Østlandet
NO04 Agder og Rogaland
NO05 Vestlandet
NO06 Trøndelag
NO07 Nord-Norge

Suisse

CH01 Région lémanique
CH02 Espace Mittelland
CH03 Nordwestschweiz
CH04 Zürich
CH05 Ostschweiz
CH06 Zentralschweiz
CH07 Ticino